

 Secrétariat Annonce publique de la séance : le 3 décembre 2025 Convocation des conseillers : le 3 décembre 2025 	Délibération du Conseil Communal de la ville d'Esch-sur-Alzette <u>Séance du 12 décembre 2025</u> Présents : Christian Weis, Bourgmestre, Pierre-Marc Knaff, André Zwally, Meris Sehovic, Bruno Cavaleiro, Echevins, Mandy Ragni, Daliah Scholl, Ben Funck, Steve Faltz, Sacha Pulli, Pascal Bermes, Marc Baum, Bernard Schmit, Tammy Anna Broers, Dejvid Ramdedovic, Conseillers, Laetitia La Vecchia, Secrétaire générale adjointe Excusés : Liz Braz, Enesa Agovic, Joy Weyrich, Aldin Avdic, Conseillers
---	---

Le Conseil Communal;

Objet : 2.4.6. Devis - Bains du Parc - Piscine - Rénovation escalier vers Toboggan; décision

Considérant qu'il s'agit d'un devis de 50.000.-€ concernant la rénovation de l'escalier vers le Toboggan au niveau de la piscine ;

Considérant que le crédit afférent est inscrit à l'article 4/823/221311/26054 du budget des dépenses extraordinaire de l'exercice 2026 ;

Vu la procuration remise par Madame la conseillère communale Enesa Agovic, donnant délégation pour voter à sa place à Monsieur le conseiller communal Steve Faltz ;

Vu la procuration remise par Madame la conseillère communale Joy Weyrich, donnant délégation pour voter à sa place à Monsieur le conseiller communal Pascal Bermes ;

Vu la procuration remise par Monsieur le conseiller communal Aldin Avdic, donnant délégation pour voter à sa place à Monsieur le conseiller communal Sacha Pulli ;

Vu la procuration remise par Madame la conseillère communale Liz Braz, donnant délégation pour voter à sa place à Monsieur le conseiller communal Ben Funck ;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins, et après en avoir délibéré conformément à la loi communale,

**approuve
avec 11 voix oui et 8 voix non**

le devis de 50.000.-€ concernant la rénovation de l'escalier vers le Toboggan au niveau de la piscine.

La présente délibération n'est pas sujette aux procédés de tutelle de l'autorité supérieure.

en séance

date qu'en tête

Suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le 17/12/2025
Pour expédition conforme,
Le secrétaire général  Bourgmestre

